



CPF
PARFUMS
AROMES
COSMETIQUES

MODE D'EMPLOI

Assistant technique des industries aromatiques et cosmétiques





Certification professionnelle de niveau 4.
Code(s) NSF 222 : transformations chimiques
Autorité délivrant la certification : ASF0 Grasse
Enregistrée au répertoire national des certifications
professionnelles (RNCP) en date du 09 janvier 2015
(JO du 30 janvier 2015)

N° CPF : **137858**



Les compétences à acquérir

Bloc 1 : Conduire des appareillages de fabrication et d'extraction

Bloc 2 : Elaborer une composition parfumante (de la matière première à l'application finale)

Bloc 3 : Elaborer une composition aromatisante (de la matière première à l'application finale)

Bloc 4 : Elaborer un produit cosmétique ou aroma-cosmétique (de la matière première à l'application finale)

Bloc 5 : Effectuer les analyses et mesures liées au contrôle qualité

Bloc 6 : Communiquer, traiter les informations relatives à la production et transmettre des pratiques opérationnelles



Les composantes des compétences proposées en CPF





B1 : Conduire des appareillages de fabrication et d'extraction

- B200 : Distillation, Extraction. 21 heures
- B201 : Technologie des appareillages de production (niveau 1). 21 heures
- B202 : Technologie des appareillages de production (niveau 2). 21 heures

TOTAL : 63 heures



B2 : Elaborer une composition parfumante (de la matière première à l'application finale)

- A100 : Les matières premières utilisées en parfumerie. 28 heures
- A100-2 : Les matières premières utilisées en parfumerie (niveau 2). 21 heures
- A101 : Les accords en parfumerie. 21 heures
- A101-2 : Les accords en parfumerie (niveau 2). 21 heures
- A102 : Généalogie des parfums et nouveaux lancements. 14 heures

TOTAL : 105 heures



B3 : Elaborer une composition aromatisante (de la matière première à l'application finale)

- A200 : Les ingrédients utilisés dans les arômes alimentaires. 28 heures
- A201 : Les applications des arômes sucrés. 21 heures
- A202 : Les applications des arômes salés. 21 heures
- A204 : La réaction de Maillard. 7 heures
- A208 : La chimie des arômes. 28 heures

TOTAL : 105 heures



B4: Elaborer un produit cosmétique ou aromac cosmétique (de la matière première à l'application finale)

- A108 : Connaître la cosmétique. 21 heures
- A109 : Les cosmétiques « bio ». 14 heures
- A110 : Huiles essentielles et aromathérapie. 28 heures
- A110-2 : Huiles essentielles et aromathérapie (niveau 2). 14 heures
- A110-3 : Huiles essentielles et aromathérapie (niveau 3). 14 heures

TOTAL : 91 heures



B5 : Effectuer les analyses et mesures liées au contrôle qualité

- B102 : Techniques d'analyses physico-chimiques. 21 heures
- B104 : Chromatographie en phase gazeuse 21 heures
- B103 : Techniques spectrométriques 21 heures

TOTAL : 63 heures



B6. Communiquer, traiter les informations relatives à la production et transmettre des pratiques opérationnelles

- Communiquer avec les membres de l'équipe et avec les services supports en prenant en compte leurs demandes et les informations qu'ils apportent.
- Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs
- Utiliser correctement les langages techniques en usage dans la profession.
- Transmettre des savoir-faire.
- Transcrire les informations nécessaires à la traçabilité des produits et à l'historique de production de manière claire et exploitable.
- Rendre compte de son travail
- Saisir des données dans un système informatisé.

Bloc de compétence du CléA